C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

PROJET SONATRACH-CEPSA :
GAZODUC ALGÉRIE – EUROPE VIA L'ESPAGNE

À l'occasion des premières journées hispano-algériennes organisées par SONATRACH et CEPSA, qui se sont déroulées les 29 et 30 novembre à Madrid et qui comptaient sur la participation d'importantes délégations des deux pays, les liens entre l'Algérie et l'Espagne se sont vus renforcés, et un pas supplémentaire a été franchi dans les relations déjà étroites entre CEPSA et SONATRACH, qui ont signé des accords de collaboration. Parmi les plus importants, citons la signature de l'Accord des actionnaires et des statuts de la Sociedad para el Estudio y la Promoción del Gasoducto Argelia-Europa Vía España, S.A., MEDGAZ (société d'étude et de promotion du gazoduc Algérie – Europe via l'Espagne).

La création de cette société était prévue dans le protocole signé par SONATRACH et CEPSA le 19 août 2000.

Ce projet a suscité un très haut intérêt de la part de nombreuses compagnies européennes. Pour faciliter le fonctionnement de la société et réduire les délais d'obtention de résultats, lors de la phase initiale correspondant à la réalisation de l'étude de viabilité, il a été nécessaire de compter sur un nombre restreint d'entre-elles pour participer à cette société en qualité d'associés. Il a également été considéré un critère de forte présence dans le secteur énergétique espagnol, ou de développement d'activités d'exploration et de production de pétrole et de gaz en Algérie.

Sur la base de ces critères, les entreprises invitées à participer à cette société ont été les suivantes : BP, Gaz de France, Endesa, Eni et Total Fina Elf, auxquelles s'ajoutaient SONATRACH et CEPSA en tant que promoteurs du projet.

COMPAÑIA ESPAÑOLA DE PETROLEOS, S.A.
CAMPO DE LAS NACIONES - AVDA. DEL PARTENON, 12
28042 MADRID (ESPAÑA)
TEL. 91 337 60 00 - FAX 91 721 16 13

C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

De même, SONATRACH et CEPSA ont décidé d'informer les compagnies ne faisant pas partie de ce groupe initial sur le développement des études de viabilité, et de les inviter à communiquer leurs besoins pour effectuer les éventuelles réserves de capacité correspondantes, puis finalement déclarer leur volonté de participer à la phase de réalisation de l'ouvrage.

CEPSA
Direction des relations institutionnelles
2000
Tél.: (34) 91 337 63 56